

# Prix du journalisme constructif

## Edition 2022 - 2023

Le Prix du journalisme constructif récompense annuellement le meilleur article, document sonore ou visuel traité sous l'angle du journalisme constructif. Il s'adresse aux professionnel·les de l'information et aux étudiant·es en master des écoles de journalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par journalisme constructif, **NEW<sup>6</sup>S** entend une démarche qui donne à voir le **monde** dans ses **nuances** et sa **complexité**. A travers ses **problèmes** et ses **dysfonctionnements** mais aussi à travers ses **avancées**, sa **créativité**, ses **recherches**, ses **initiatives individuelles** ou **collectives** porteuses pour la **société**.

Le journalisme constructif repose sur 4 grands axes:



Dépasser les problèmes et les constats: rechercher les solutions envisagées ou les perspectives possibles



Porter une attention particulière au ton, au choix des mots et des illustrations



Nuancer, contextualiser, éviter les positions clivantes, rechercher d'autres angles, faciliter le débat citoyen



Proposer une vision 360°, ne pas se limiter aux dysfonctionnements, faire aussi écho à ce qui se passe bien

L'édition 2022-2023 comprend 3 catégories:

1. Professionnel «Format court»
2. Professionnel «Format long»
3. Etudiant

### Agenda:

**Clôture des candidatures**  
**6 janvier 2023 à minuit**

**Remise des prix:**  
**23 mars 2023**

Le/la lauréat·e de chaque catégorie se voit offrir un module de formation approfondie en journalisme constructif en Europe, séjour compris.

# Catégorie

## « Professionnel »

### Format Court

- ▶ **Écrit:** longueur maximum 6.000 signes, espaces compris
- ▶ **Son et vidéo:** durée maximum de 12 minutes
- ▶ **Mixte:** l'élément le plus volumineux (écrit ou audiovisuel) correspond aux limites de cette catégorie

### Format Long

- ▶ **Écrit:** longueur entre 6.000 et 25.000 signes maximum, espaces compris
- ▶ **Son et vidéo:** durée maximum de 52 minutes
- ▶ **Mixte:** l'élément le plus volumineux (écrit ou audiovisuel) correspond aux limites de cette catégorie

Pour l'écrit, les lignages sont «titraillle, hors-texte et légendes non compris·es»

### Quoi ?

Une production propre:

- traitée sous l'angle constructif
- réalisée en français (les traductions ou les adaptations ne sont pas prises en compte)
- publiée/diffusée pour la première fois entre 1er janvier et le 31 décembre 2022 et par un média belge<sup>1</sup>
- accessible à tous en Belgique : soit vendue en magasins, par abonnement ou distribuée gratuitement ou disponible sur internet
- unique: en cas de série, un maximum de 3 épisodes pourra être proposé

### Qui ?

Les professionnel·le·s de l'info<sup>2</sup> qui :

- travaillent pour un média belge<sup>1</sup>
- n'ont pas remporté le prix l'année précédente
- ne présentent qu'une seule candidature (individuelle ou collective)
- ▶ Dans le cas d'une production collective, le prix unique est décerné à l'ensemble des auteur·trice·s

### Comment?

La production soumise au jury doit:

- être accompagnée d'une fiche de candidature dûment complétée et envoyée avant le **6 janvier 2023, minuit**
- ▶ la fiche doit notamment comporter les coordonnées complètes de l'auteur·trice·s de la production ou les noms des professionnel·le·s ayant participé à sa réalisation. Elle est accessible sur le site [www.new6s.be](http://www.new6s.be)
- ▶ chaque candidature recevra une confirmation de participation et sera informée de la décision du jury

(1) Personne physique ou morale établie en Belgique et dont l'activité est la production ou la diffusion de l'information journalistique, quel que soit le support utilisé.

(2) Personnes détentrices de la carte de presse (ou « presse périodique ») délivrée par le SPF Intérieur ou de la carte de « Stagiaire » délivrée par l'AJP, ou qui sont en situation de l'obtenir (dont le journalisme constitue la source principale des revenus professionnels depuis au moins 3 mois).

# Catégorie « Etudiant »

## Quoi ?

Une production:

- de presse écrite, web, radio, tv
  - réalisée en français (les traductions ou les adaptations ne sont pas prises en compte)
  - de maximum 10.000 signes espaces compris au total pour les écrits et de maximum 30 min pour les supports audiovisuels
  - réalisée entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022
- ▶ Les travaux de fin d'étude sont pas acceptés

## Qui ?

Les étudiant•e•s :

- en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> master des quatre écoles de journalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ULB, ULiège, UCLouvain, Ihecs)
  - qui n'ont pas remporté le prix l'année précédente
  - qui ne présentent qu'une seule candidature (individuelle ou collective).
- ▶ Dans le cas d'une production collective, le prix unique est décerné à l'ensemble des auteur•trice•s

## Comment ?

La production soumise au jury doit :

- être envoyée pour le **6 janvier 2023**, minuit
  - être accompagnée d'une fiche de candidature dûment complétée
- ▶ la fiche de candidature doit notamment comporter les coordonnées complètes de l'auteur•trice de la production ou les noms des professionnel•le•s ayant participé à sa réalisation. Elle est accessible sur le site [www.new6s.be](http://www.new6s.be)
- ▶ chaque candidature recevra une confirmation de participation et sera informée de la décision du jury

## Le Jury

Le jury évalue de manière souveraine et indépendante les candidatures selon divers critères:

- le traitement constructif de la production tel que **NEW<sup>6</sup>S** le définit [ici](#)
- l'originalité du sujet et/ou de l'angle abordé
- les qualités formelles de la production ( titraille, langage, structure )

Le jury appréciera dans quelle mesure les productions répondent au mieux de manière particulière et globale à chacun de ces critères.

Le jury se compose de :

- professionnel•le•s des médias
- représentant•e•s du monde académique
- représentant•e•s de la société civile
- représentants•e• du monde éducatif
- lauréat•e•s de l'année précédente

▶ Selon le nombre de candidatures reçues, le comité de **NEW<sup>6</sup>S** se laisse la liberté de réaliser une pré-sélection sur base des critères établis ci-dessus

## Divers

- ▶ La participation au Prix du journalisme constructif est gratuite.
- ▶ L'inscription et les documents requis sont à envoyer via le formulaire prévu à cet effet sur le [site](#) ou à [inscription@news.be](mailto:inscription@news.be)
- ▶ L'inscription implique l'acceptation sans réserve des clauses du règlement. Le participant affirme que tous les renseignements fournis sont corrects.
- ▶ La remise des prix aura lieu le **23 mars 2023**. Les nominé•e•s s'engagent à venir chercher leur prix en personne lors de la cérémonie de remise des prix, sauf cas de force majeure. Ils/elles se feront alors représenter par un membre de leur rédaction ou de leur université.
- ▶ Dans tous les cas de figure non prévus par le présent règlement, le jury tranchera souverainement.
- ▶ Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours dans un cas de force majeure ou si les circonstances l'imposent.
- ▶ Les décisions du jury sont sans appel et aucun recours ne peut être introduit contre ses décisions. Le cas échéant, le jury a le droit d'attribuer des prix «ex aequo».
- ▶ Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement et aux résultats du Prix du journalisme constructif ne sera admis.
- ▶ L'asbl se réserve le droit d'utiliser gratuitement les sujets primés dans leur intégralité ou en partie avec mention de la source dans le but de promouvoir l'information constructive (site web, newsletter, rapport annuel etc.).

Pour toute info complémentaire: [info@news.be](mailto:info@news.be)